
Bourses SSA 2021 pour la création chorégraphique

Communiqué

Lausanne, avril 2021

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) vient d'attribuer six bourses d'un montant global de 60 000 francs à des chorégraphes et compagnies de danse indépendantes suisses ou établi-e-s en Suisse.

Ces bourses annuelles sont destinées à soutenir la création de nouvelles œuvres chorégraphiques originales par des compagnies de danse indépendantes suisses ; elles sont attribuées chaque année par un jury composé de professionnel-le-s, nommé par la SSA.

Le jury chargé d'examiner les 30 projets soumis au concours était composé de Cécile Dalla Torre (journaliste, Le Courrier, Genève), Tabea Martin (chorégraphe, Bâle) et Claude Ratzé (Directeur du Festival de la Bâtie, Genève). Il a décidé, après une analyse appropriée de chacun des projets, d'attribuer six bourses de CHF 10'000.- aux chorégraphes et projets suivants:

- Le projet *Pas de deux* de Ana Marija Adomaityte
- Le projet *Für Immer Rapunzel* de Mélissa Guex
- Le projet *How a falling star lit up the purple sky* de Jeremy Nedd
- Le projet *Open/Closed* de Pierre Piton
- Le projet *Touche isolation* de Chris Leuenberger
- Le projet *TOPEEP* de Marco Delgado et Nadine Fuchs

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2022. Le règlement 2022 sera disponible sur le site www.ssa.ch / Fonds culturel dès l'automne 2021 ou peut être obtenu sur simple demande.